

**RÉPUBLIQUE DU CONGO**

Unité - Travail - Progrès

-----

**FÉDÉRATION DE L'OPPOSITION CONGOLAISE**



**FROCAD**

---

**IDC**

---

**CJ3M**

# Mémoire sur l'état de la Nation

Brazzaville, le 30 janvier 2019

# **Mémoire sur l'état de la Nation**

## Introduction

Depuis le changement de la constitution du 20 janvier 2002 à des fins personnelles et le holdup électoral de mars 2016 opérés par monsieur Denis Sassou-Nguesso, l'Opposition Congolaise ne cesse d'attirer l'attention de la communauté nationale et internationale sur la situation réelle du Congo au plan politique et sécuritaire, économique et financier, social et culturel.

Chaque fois, les déclarations de l'Opposition mettent en évidence le fait que notre pays est pris en otage par une organisation criminelle constituée au sommet de l'État, qui pille systématiquement les richesses nationales, assassine et emprisonne à sa guise les opposants et les dissidents politiques, confisque les droits et libertés démocratiques des citoyens, maquille la vérité et use du mensonge comme forme de gouvernement, de communication et d'information.

Dans l'état de la Nation 2018, monsieur Denis Sassou-Nguesso présente le Congo comme un pays sans problèmes, un véritable « *pôle de stabilité en Afrique centrale, où règne la quiétude sur l'ensemble du territoire national* ». Pourtant, il ne se passe pas un seul jour sans enregistrer des victimes de la faim, de la maladie et de la misère. On assiste aux dysfonctionnements criards des services publics, aux exactions policières et autres cas d'insécurité de toutes sortes dans les quartiers et lieux d'incarcération.

Pendant ce temps, dans un élan d'autosatisfaction démesurée, le pouvoir est bien heureux de vanter « *le brillant passage de notre pays à l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en novembre 2018 à Genève* », alors que le vrai rapport sur le Congo a été falsifié à l'insu de certains membres de la délégation congolaise qui du reste, n'a pas parlé d'une seule voix à cette tribune.

De même, le gouvernement présente comme un exploit, le paiement

des salaires d'une partie des fonctionnaires, alors que le personnel des collectivités locales, des structures autonomes, les caisses de retraite, les bourses d'études et autres engagements de l'État cumulent plusieurs mois d'arriérés.

Pendant que le pouvoir occulte les graves problèmes de gouvernance politique, électorale, économique et financière, sociale et culturelle, il se plaît à présenter la crise économique et financière comme une fatalité conjoncturelle qui touche plusieurs pays producteurs de pétrole, ce qui est faux ! Mais il prend soin de taire le fait que notre pays s'est bien préparé à surmonter cette éventualité, en se constituant un coussin de sécurité financière de près de 14 000 milliards pour un pays dont le budget annuel avoisinait les quatre mille milliards de Francs CFA pendant plusieurs années. À cette époque, un engagement ferme avait été pris par le gouvernement devant le Parlement pour que le pays ne connaisse pas de crise financière, quelles que soient les fluctuations du prix du baril de pétrole.

Aujourd'hui, notre pays va vraiment à vau-l'eau comme un navire sans boussole ; le pouvoir est pris au piège de sa propre gabegie et fait des déclarations incohérentes.

En effet, monsieur Denis Sassou-Nguesso déclarait, nous citons :

- en 2009, *notre pays n'est pas exempt de fraude, de corruption, de concussion, de détournement des deniers publics... Là, ce sont les gouvernants qui sont interpellés.*
- en 2016, il a parlé de rupture, invitant en cela à la *dénonciation et à la cessation avec les antivaleurs* qui constituent un véritable frein à la marche vers le développement.
- en 2017, il est revenu sur le même discours, mais en constatant cette fois-ci que *le mot d'ordre de la rupture a été tourné en dérision même à des niveaux responsables et que rupture serait*

*synonyme de crise.*

- en 2018, *Je mesure l'impatience du peuple qui attend que des têtes tombent comme si la présomption d'innocence n'était qu'un écran de fumée induit par notre seul système judiciaire (...) Face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y aura ni menus fretins, ni gros poissons. Tout passera dans la nasse du droit et de la justice. Seule prévaudra la loi...*

Il est curieux de constater qu'au lieu d'agir par la sanction punitive, monsieur Denis Sassou-Nguesso passe son temps à se plaindre de la déliquescence de l'État en ce qui concerne les :

- 4.525 agents civils de l'État non identifiés qui figurent dans le fichier de la solde et perçoivent indûment le salaire;
- 11.587 agents sortis de leurs corps d'origine, qui continuent de bénéficier illicitement des primes et indemnités spécifiques liées à ces secteurs;
- 3.154 agents qui perçoivent toujours des indemnités liées à des fonctions qu'ils n'exercent plus;
- 1.430 agents qui exercent cumulativement un autre emploi dans le secteur privé.

Aucun mot n'est prononcé sur les 862 attachés, conseillers et chargés de missions fictifs émargeant à la présidence de la République.

C'est tout cela le manque d'autorité de l'État dont le président non élu se fait le chantre.

La vérité face à toutes ces tergiversations est que la fracture sociétale ne cesse de s'aggraver. Les forces vives de la Nation formulent des propositions, mais le pouvoir fait la sourde oreille à toutes les initiatives salvatrices, notamment celles qui consistent à libérer les prisonniers politiques et à consulter l'ensemble du peuple congolais dans un élan collectif de sortie pacifique de crise.

## 1. Situation politique et institutionnelle

D'emblée, il convient de dire que le discours sur l'État de la Nation du samedi 29 décembre 2018 est un rendez-vous manqué devant la Nation. En effet, au vu de la situation catastrophique du pays, le peuple congolais attendait des perspectives claires de décrispation politique et sociale, de relance de l'économie et de transparence dans la gestion des finances publiques.

La sortie de crise ne saurait se ramener à l'application de la constitution du 25 octobre 2015 issue d'un référendum anticonstitutionnel, cause principale de l'aggravation crise multidimensionnelle actuelle. Or, l'une des préoccupations du pouvoir établi serait de réduire le train de vie de l'État à l'instar des autres pays de la sous-région en bien meilleure position que le Congo. Le paradoxe congolais est plutôt la multiplication des institutions budgétivores, à but exclusivement clientéliste.

Il est à signaler que pendant près de 16 ans, le pouvoir actuel a violé en toute impunité la loi fondamentale, notamment en ne mettant pas en place une législation garantissant la déclaration des biens par les dirigeants et cadres de haut-niveau, à la prise de leurs fonctions et à la cessation de celles-ci. De ce fait, toutes les institutions sont animées dans l'illégalité totale: Présidence de la République, Gouvernement, Parlement, Cour Suprême, Cour Constitutionnelle, Cour des Comptes et bien d'autres.

Monsieur Denis Sassou-Nguesso ose affirmer que *s'écrivent des belles pages de notre démocratie (...) qu'en tout état de cause, l'expression démocratique se déploie en toute liberté au Congo. Nul n'y est inquiété et ne le sera pour ses opinions.*

- Qui ne sait pas que certains opposants politiques, notamment ceux de la Fédération de l'Opposition Congolaise, ne peuvent pas librement circuler sur toute l'étendue du territoire et ne

peuvent pas sortir du pays ?

- Qui ne sait pas que les opposants politiques ne peuvent pas se réunir sur les places publiques ?
- Qui ne sait pas que les opposants politiques n'ont pas le droit d'expression et de manifestations publiques ?
- Qui ne sait pas que les opposants politiques n'ont pas droit au chapitre dans les médias publics ?
- Qui ne sait pas que sous le prétexte de l'application de la loi sur les partis politiques, le pouvoir a voulu régler le compte de certains opposants par la suppression pure et simple de leurs partis alors que même le parti au pouvoir n'est pas en conformité avec la loi évoquée ?

S'agissant de la liberté d'expression politique :

- Qui a oublié le calvaire subi par les militants, les responsables de l'opposition et de la société civile dans les geôles du pouvoir ?
- Qui a oublié les embastillements, les arrestations, les incarcérations et autres calvaires que vivent les cadres et militants de l'opposition congolaise et de la société civile ?
- Qui a oublié les massacres des jeunes innocents tués au commissariat de Chacona ?
- Qui a oublié les procès avec seul objectif d'écartier les adversaires politiques, voire de supprimer leurs vies ?
- Qui ne se rappelle pas des décisions politiques dictées aux juridictions pour condamner coûte que coûte des innocents ?
- Qui peut comprendre la condamnation de Jean-Marie Michel Mokoko et l'incarcération de André Okombi Salissa, anciens candidats à l'élection présidentielle anticipée de mars 2016, traités comme des terroristes pour le simple fait d'avoir contesté les résultats d'un scrutin désorganisé à dessein ?
- Qui n'a pas suivi ce jugement inique privant des citoyens

congolais de leurs droits civiques et civils pendant dix (10) ans, par une simple chambre correctionnelle ?

- Qui ne voit pas les nombreuses personnes désormais infirmes à vie du fait des traitements criminels et inhumains de la police politique et ses supplétifs qui ont été solennellement félicités dans ledit message à la nation ?

Dès lors le peuple congolais constate, une fois de plus, le grand mépris de monsieur Denis Sassou-Nguesso et du clan au pouvoir, leur volonté manifeste de ne pas donner la priorité au Congo.

## **2. Situation sécuritaire**

Depuis le changement illégal de la constitution du 20 janvier 2002 et l'organisation désastreuse de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, la situation sécuritaire s'est dégradée sur l'ensemble du territoire national, avec morts d'hommes civils et militaires.

Ces deux événements machiavéliques ont permis à monsieur Denis Sassou-Nguesso de se maintenir au pouvoir par les armes, donc grâce au soutien inconditionnel d'une force publique privatisée et soutenue par des supplétifs d'une police nationale incivique.

Notre pays, la République du Congo, est donc dans un état de siège permanent, officiellement non proclamé. Ici, l'État de non-droit se conjugue avec une insécurité chronique et généralisée. Toute tentative de manifestation pacifique de la Fédération de l'Opposition Congolaise est réprimée dans le sang, tout comme sont systématiquement dispersées les manifestations légitimes des retraités, les grèves des travailleurs et des étudiants.

La barbarie organisée des bébés noirs, le grand banditisme et le manque de professionnalisme de la Force publique croisent des événements tragiques, dont les assassinats des jeunes innocents au commissariat de Chacona, les crimes perpétrés particulièrement à Pointe-Noire et dans les autres localités, sont la parfaite illustration.



Le Congo est devenu plutôt un pôle d'insécurité en Afrique Centrale, contrairement à ce qui a été affirmé.

Placé dans un état d'urgence non proclamé officiellement, pendant un an et huit mois, le Département du Pool a connu une guerre qui n'a été que le prolongement de la crise postélectorale du 4 avril 2016, et qui s'est arrêtée avec les accords dits du 23 décembre 2017. Dans le cadre de cette atteinte à l'unité nationale et à la cohésion républicaine, celui qui a été traité publiquement de terroriste ou de rebelle au sommet le plus élevé de l'État, est redevenu, comme par enchantement, un partenaire éminent de la paix.

Finalement, le temps a donné raison à la Fédération de l'Opposition Congolaise qui a soutenu, qu'il n'y aurait pas d'issue militaire, mais plutôt politique à la crise sécuritaire et humanitaire dans le Département du Pool.

La Fédération de l'Opposition Congolaise souligne, une fois de plus, qu'il n'y aura pas de retour à la sécurité durable dans le Département du Pool sans un traitement politique national des raisons profondes de la crise multiforme que traverse le pays, et dont le Département du Pool n'est que l'arbre qui cache la forêt. Dans ce sens, la réhabilitation de la Force publique devient un impératif historique, afin d'en faire une institution véritablement apolitique et républicaine. Cela n'est pacifiquement possible que par l'organisation consensuelle d'un dialogue politique inclusif.

### **3. Situation économique et financière**

Le Congo traverse depuis plusieurs années une grave crise multidimensionnelle avec un aspect économique et financier extrêmement préoccupant. Cette situation se caractérise notamment par :

- des taux de croissance négatifs en 2016, 2017 et estimés très faibles en 2018, illustrant ainsi que le pays est en récession ;

- des faiblesses dans la gouvernance ;
- une dette insoutenable ;
- une forte dépendance de l'économie vis-à-vis du pétrole, la rendant très vulnérable aux chocs extérieurs ;
- une économie non diversifiée ;
- un chômage endémique ;
- un taux de pauvreté très élevé ;
- une érosion dramatique des réserves internationales de change ;
- la liquidité de l'économie qui s'étiolle dangereusement ;
- l'accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs ;
- la baisse inquiétante du pouvoir d'achat et la non amélioration des conditions de vie des congolais ;
- la mauvaise répartition de la richesse nationale. Les congolais croupissent dans une misère indescriptible, tandis que les excédents budgétaires de plus de 14000 milliards de FCFA engrangés de 2003 à 2014 ont pris, selon plusieurs observateurs, la direction des paradis fiscaux. On dénombrerait plus de 60 congolais membres ou associés du clan dans les scandales des panamas et paradis papers qui ne sont nullement inquiétés. Les congolais attendent toujours la réalisation de l'engagement pris en 2006 devant le Parlement réuni en congrès de faire auditer chaque année le compte de stabilisation ouvert à la banque centrale pour loger lesdits excédents et de rendre publics les résultats de ces audits.
- le pillage sur toute l'étendue du territoire national des ressources forestières, minières, halieutiques et autres, par les compagnies et sociétés étrangères devant le mutisme et le silence curieux des gouvernants. L'exemple de la destruction de l'environnement du district de Kélé en donne une frappante illustration ;

- la mauvaise qualité de la dépense ;
- des mauvais choix d'investissements avec comme conséquence la dégradation des infrastructures, surtout routières ;
- la corruption, la fraude, la concussion et les détournements des deniers publics ;
- des nombreux scandales et crimes économiques ;
- une impunité criarde ;
- l'existence de plusieurs créances fictives de l'État.

Le constat est que le Congo n'est plus en mesure de faire face à ses engagements, notamment les charges incompressibles : salaires, pensions, bourses, paiement de la dette, minimum de fonctionnement des services.

**Le Congo est en cessation de paiement. Il est bel et bien en banqueroute.**

Pour en sortir, le gouvernement a cru dans un premier temps, à la réalisation d'un ajustement interne. Il n'en a pas été capable.

Suite au sommet du 23 décembre 2016, à Yaoundé au Cameroun, les États membres de la CEMAC prenaient l'engagement de conclure chacun en ce qui le concerne, un programme de réformes audacieuses.

Les Chefs d'État ont réitéré, le 25 octobre 2018 à Ndjamena, leur détermination à relancer les économies respectives dans le cadre d'une stratégie commune d'urgence de sortie de crise.

Plus de deux ans après le sommet de Yaoundé, le Congo peine à conclure un programme avec le FMI.

La situation d'autant plus préoccupante que :

- les programmes préexistants en Centrafrique et au Tchad ont été étendus deux fois depuis juillet 2016 ; ils expirent en 2019 pour la Centrafrique et 2020 pour le Tchad ;
- les programmes du Gabon et du Cameroun approuvés en juin

2017, expirent en 2020 ;

- la mise en place d'un programme en Guinée Équatoriale a été plus tardive, avec la signature en mai 2018 d'un programme de référence sans financements associés concernant la période de janvier à août 2018 et ouvrant la voie à la conclusion d'une facilité de crédit élargie avec le FMI ;
- les négociations sont toujours en cours avec le Congo, le seul pays de la sous-région à n'avoir pas réussi à obtenir, après plus de deux ans, la signature d'un programme avec le FMI ;

Le Congo constitue ainsi un véritable boulet pour les pays de la CEMAC.

Il faut rappeler que :

- en décembre 2017, Monsieur Denis Sassou-Nguesso a déclaré que les négociations avec le FMI auguraient une issue encourageante.
- le 3 août 2018, le Premier ministre a déclaré à l'Assemblée nationale qu'il venait de signer la lettre d'intention adressée à l'institution de Bretton Woods ;
- le même 3 août 2018, le FMI a reporté sine die pour la sixième fois l'examen de la situation économique du Congo ;
- le 22 août 2018, lors d'une rencontre de la mouvance présidentielle avec la presse, un membre du gouvernement laissait entendre que les négociations avec la Chine pour le règlement de la dette étaient sur la bonne voie et que le Congo allait bientôt signer avec le FMI ;
- le 14 novembre 2018, une délégation du FMI est repartie sans annoncer d'accord pour l'appui financier au Congo. À cette occasion il a été mentionné que **la dette du Congo reste insoutenable**.

S'agissant de la lutte contre la corruption, il faut sortir des

incantations, des annonces non suivies d'effets et passer aux actes. En effet, dans les projets de société en cours depuis plusieurs années dans notre pays, la lutte contre les antivaleurs occupe une place de choix. On y fait d'ailleurs apparaître que la corruption est le cancer de l'économie et des finances publiques, un véritable obstacle au développement. Pourtant, selon Transparency International, le Congo est et demeure l'un des pays les plus corrompus du monde.

Les Congolais savent qu'en la matière, il existe de nombreux dossiers. Ils attendent encore la réalisation des audits du compte de stabilisation de la banque centrale, de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), de la Délégation des grands travaux, du Trésor public, des Impôts, des Douanes et autres.

Les déclarations faites en 2009, en 2016, en 2017 et en 2018, ne font que confirmer l'impuissance et le manque manifeste de volonté politique à lutter réellement et efficacement contre les antivaleurs. Là réside le nœud du problème.

Les différentes politiques économiques et financières mises en place en vue de la diversification de l'économie, se sont soldées par des échecs.

Les zones économiques spéciales présentées comme l'un des maillons essentiels de l'industrialisation du pays, sont restées au stade de simples slogans de propagande politique.

Au plan agricole par exemple, les 13 milliards de Francs CFA prescrits pour les villages agricoles, ont été détournés par les dignitaires du pouvoir qui ne sont nullement inquiétés.

Concernant la modernisation des infrastructures portuaires du port de Brazzaville, les contrats conclus entre le gouvernement et la Société Sino-hydro Congo pour la réhabilitation du périmètre portuaire d'une part, et les Terminaux du Bassin du Congo pour l'aménagement des magasins et entrepôts d'autre part, n'ont pas été

correctement exécutés malgré d'énormes sommes consenties. Dans le même secteur, le gouvernement a inauguré en grande pompe un éléphant blanc sur l'Alima, dit port secondaire d'Oyo, lequel n'a aucune incidence sur la valeur ajoutée et ne contribue nullement à accroître le trafic sur le fleuve Congo. De l'avis de plusieurs spécialistes, cet investissement aurait dû être réalisé à Mossaka.

Les fameux grands travaux n'ont pas conçu et réalisé une route nationale adaptée aux besoins d'un trafic lourd, en vue d'alimenter à bon escient le parc-à-bois du port de Pointe-Noire.

Tout ce qui précède prouve à suffisance que la diversification de l'économie n'est pas pour demain.

Malgré de lourds investissements consentis depuis plus de 20 ans, l'eau est toujours de mauvaise qualité lorsqu'elle est disponible et, une denrée rare dans plusieurs villes et villages du pays, exposant ainsi les populations aux maladies hydriques.

Le boulevard énergétique tant vanté et longtemps annoncé, n'est qu'une chimère, un échec patent à mettre au compte des gouvernements successifs de monsieur Denis Sassou-Nguesso. Les privatisations des sociétés concernées par la gestion de l'eau et de l'électricité (SNDE et SNE) ainsi que l'enrichissement illicite de leurs dirigeants n'ont eu pour seul exploit que la fuite des capitaux vers les paradis fiscaux.

À propos de l'approvisionnement des produits pétroliers de première nécessité, le gouvernement est incapable de couvrir les besoins des populations en gaz, pétrole lampant, carburants et lubrifiants...

Le problème des érosions autour des grandes villes ne trouvent pas de solutions. À Ngamakosso par exemple, malgré un investissement de plus de 9 milliards de Francs CFA, les travaux en cours exposent en fait les populations en amont de la zone d'érosion aux mêmes risques que celles en aval.

La mission de l'Inspection Générale d'État auprès du Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE), a désorienté l'opinion sur le réseau mafieux dans ce secteur. Au lieu de réaliser l'audit du Ministère de l'Économie Forestière relatif au détournement de plus de 12 milliards de Francs CFA, la mission a imputé tort aux seuls exploitants forestiers. Or, les faits indiquaient clairement la responsabilité des haut-responsables du Ministère.

Force est de constater que la contribution de l'économie forestière et des mines solides au budget de l'État est très faible, au regard des potentialités de notre sous-sol. De même, les responsables du Ministère des hydrocarbures impliqués dans des scandales de détournements de deniers publics tels que dénoncés par la Commission Nationale de Lutte Contre la Corruption, ne sont nullement inquiétés. Bien au contraire, ils ont été publiquement réconfortés par les partis politiques de la mouvance présidentielle réunis en Assemblée Générale. D'ailleurs, c'est dans cette ambiance d'irresponsabilité que ladite Commission Nationale de Lutte Contre la Corruption a été dissoute au profit d'une hypothétique Haute Autorité dont la mise en place ne fait que retarder les échéances de la lutte contre la corruption.

#### **4. Urgence sociale**

Dans l'état de la Nation de 2018, le volet social présenté comme « l'un des piliers de la marche vers le développement » n'affiche aucun résultat significatif. Il apparaît des propos de monsieur Denis Sassou-Nguesso que *« la refondation de la sécurité sociale est en quête d'un nouveau souffle. Les organismes de gestion de nouveaux régimes attendent leur mise en place »*. Là encore, un aveu de l'incapacité notoire du gouvernement à bien faire les choses !

Aucun mot n'est prononcé sur le bilan de la municipalisation accélérée à propos du grand projet de construction d'un hôpital

général par département dans la politique dite des « grands travaux du président-bâtitseur ». L'on sait que les chantiers entamés sont aujourd'hui des éléphants blancs partout sur l'étendue du territoire national. Interpellé par le Parlement, le gouvernement a pris l'engagement de poursuivre le projet en construisant deux hôpitaux généraux par an, sans en préciser ni l'ordre, ni les lieux d'intervention.

Par ailleurs, le gouvernement a reconnu que dans cette opération d'envergure nationale, des précautions nécessaires n'étaient pas prises en matière de formation de toutes les catégories des personnels soignants pour couvrir les besoins nationaux de santé.

En outre, il est fait état de la mise en fonctionnement des services de l'unité d'hémodialyse en dehors du CHU de Brazzaville, alors qu'un grand bâtiment prévu à cet effet demeure inachevé dans l'enceinte de cet établissement, le plus important de notre pays. L'offre de santé s'est dégradée, la maladie et la mort sont partout, les structures de santé manquent du personnel qualifié et le matériel est vétuste.

Aucun mot n'est prononcé sur les préoccupations des enseignements du fondamental, secondaire et supérieur. Le chômage connaît une croissance vertigineuse avec la fermeture de plusieurs entreprises ; la crise génère l'incertitude du lendemain et développe les fléaux sociaux comme le vol, l'arnaque, le banditisme, la débauche, le viol, l'insécurité sur les hommes et les biens.

Les travailleurs des collectivités locales, de l'Université, du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville et autres budgets de transfert, les retraités accusent plusieurs mois d'arriérés de salaire et de pension ; les étudiants de l'Université Marien Ngouabi et ceux qui sont à l'étranger cumulent des années d'arriérés de bourse. Les années académiques et scolaires sont désarticulées. L'abandon de l'école congolaise se traduit par une forte insuffisance des structures



d'accueil avec des classes en surnombre d'élèves qui atteignent 100 à 200 par classes. À cause du déficit en enseignants formés, les enseignements sont dispensés par des "volontaires" sans qualification.

## **5. Situation diplomatique**

La voix du Congo est devenue inaudible sur l'échiquier diplomatique, du fait de l'illégitimité des institutions actuelles. La présence forcée des hautes autorités établies aux différentes rencontres multilatérales, est d'autant plus ridicule que la presse internationale ne cesse d'en témoigner. Il est clairement reproché au Président non élu du Congo son refus de décrier la situation sociopolitique par un dialogue inclusif dans son propre pays, alors qu'il s'implique de façon hasardeuse à la prévention ou à la résolution des conflits armés sous d'autres cieux, notamment en Libye, en RCA et en RDC.

C'est un paradoxe improductif que de vouloir s'impliquer comme médiateur international ailleurs, et de refuser de voir la communauté internationale jouer le rôle de facilitateur dans son propre pays qui est en crise. Par ailleurs, le bilan de l'implication du Congo dans les tractations diplomatiques multilatérales est plutôt mitigé.

Les dernières rencontres internationales qui ont eu lieu sur le continent en général et en Afrique centrale en particulier, ont reconnu de façon plus nette que les processus électoraux étaient sources de conflits et d'insécurité. Par conséquent, une attention toute particulière devrait être accordée dans les dialogues portant sur l'organisation et la tenue des scrutins en toute transparence. Hélas, sur le terrain de la pratique démocratique, le Congo s'illustre comme le mauvais élève, et par conséquent n'a aucune leçon de prospective électorale à servir à d'autres pays.

L'initiative congolaise de création d'un Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, a du mal à prospérer, faute d'une vision solide pouvant

emporter l'engagement de la communauté des bailleurs de fonds. Jusque-là aucun fonds n'a été mobilisé pour l'alimenter.

Le Congo reste au banc des accusés pour refus de mettre en œuvre les recommandations pertinentes du Conseil des Nations Unies des droits de l'homme relatives à la libération immédiate, avec indemnisation conséquente, de Jean Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa, candidats à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, dont les détentions ont été jugées arbitraires, purement et simplement.

Le moins que l'on puisse constater, c'est que la République du Congo a perdu sa crédibilité dans le concert des Nations.

### **Conclusion**

En réalité, le pays est bloqué. Le dialogue politique inclusif se relève comme la seule alternative pacifique du sursaut national et patriotique, afin que notre pays retrouve le chemin de la démocratie, de la paix et de sa crédibilité dans le concert des nations.

Le dialogue national inclusif impulserait un élan qui devrait être soutenu par la communauté internationale dans le but d'aider le Congo qui est véritablement en danger. En effet, la situation est bien alarmante et, ne rien faire est synonyme de non-assistance à un peuple en danger.

Il ne s'agit donc pas ici de sauver un régime politique, mais une Nation en péril.

Mû par la ferme volonté de construire notre pays dont nul citoyen ne peut se targuer le privilège exclusif d'appropriation, le présent mémorandum sur l'Etat de la Nation est un appel à la responsabilité des acteurs politiques et sociaux.